

MINISTERE DU TOURISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT

-==--==--

DIRECTION GENERALE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

-==--==--

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

-==--==--

**ATELIER DE VALIDATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE DU
PROJET « RENFORCEMENT DES CAPACITES
D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DES
COMMUNAUTES VULNERABLES VIVANT DANS LE BASSIN
DU FLEUVE CONGO »**

**ALLOCUTION DE MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,
MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Mercredi 30 janvier 2019

**Monsieur le Coordonnateur du Système des Nations Unies
au Congo ;**

**Monsieur le Représentant du Programme Alimentaire
Mondial en République du Congo;**

**Mesdames et Messieurs les délégués des agences du
système des Nations Unies ;**

Messieurs les Inspecteurs Généraux ;

Madame et Messieurs les Directeurs Généraux ;

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité technique
du Projet d'Adaptation aux Changements climatiques ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants de la société
civile ;**

Chers invités, Mesdames et Messieurs ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais avant tout propos, et puisqu'il n'est pas trop tard pour le faire, vous souhaiter à vous-même ainsi qu'à vos familles respectives, une bonne et heureuse année 2019.

Je voudrais par la même occasion vous remercier pour votre présence en ces lieux qui marque votre intérêt vis-à-vis la problématique de la lutte contre le changement climatique, laquelle est au cœur du projet qui nous rassemble ce jour.

En effet, le changement climatique représente de nos jours l'un des plus grands défis auquel l'humanité fait face. Il s'agit d'une question de survie pour toute la planète, tel que cela a été

indiqué dans le dernier rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat, le GIEC.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays qui figure parmi les pays vulnérables aux catastrophes naturelles, en général, et climatiques en particulier n'est malheureusement pas épargné par les effets néfastes du changement climatique qui affectent tant les populations, les infrastructures que les écosystèmes.

Le dérèglement climatique est notamment devenu une menace pour notre sécurité alimentaire, du fait de l'imprévisibilité qu'il engendre dans le calendrier agricole, fragilisant ainsi le processus de production agricole et le développement économique et social.

Il devient par conséquent impérieux pour notre pays de développer les capacités de résilience des communautés locales et autochtones, par la mise en place de mécanisme d'adaptation en faveur des producteurs agricoles, afin de les aider à de palier à l'insécurité alimentaire.

Mesdames et Messieurs,

Après avoir longtemps mis l'accent pendant plusieurs décennies sur l'atténuation, la République du Congo se tourne à présent aussi vers le montage des projets d'adaptation aux changements climatiques.

C'est ainsi que, depuis le mois d'avril 2018, le Gouvernement de la République par l'entremise du Ministère du Tourisme et de

l'Environnement travaille avec le Programme Alimentaire Mondial pour la mise en place du Projet « renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo ».

Ce projet qui vise le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais des mesures d'adaptation aux changements climatiques, sera financé à hauteur de 9.000.000 \$ US, par le Fonds d'Adaptation de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Le Fonds d'Adaptation financé par le crédit carbone, est un instrument de financement créé lors de la COP 7 tenue à Marrakech en 2001, qui permet de soutenir les projets d'adaptation à la résilience climatique des pays en voie de développement.

A terme, ce Projet contribuera à réduire la vulnérabilité climatique et à renforcer les capacités d'adaptation des Communautés Locales et Populations Autochtones rurales vulnérables aux écosystèmes dont elles dépendent, en vue de favoriser la sécurité alimentaire, la nutrition et de lutter contre la pauvreté.

Dans le cadre de l'élaboration de la note conceptuelle du Projet, des consultations ont été menées dans les départements de la Bouenza, de la Sangha et de la Likouala, auprès des communautés agricoles locales et des populations autochtones, constituées de petits exploitants agricoles dont 70% sont des femmes.

A l'issue de ces consultations, une note conceptuelle du projet a été élaborée. Ce projet comprend trois composantes suivantes :

- Connaissance et renforcement des capacités techniques et sensibilisation ;
- Services climatiques ;
- Moyens de subsistance résilients.

Les deux premières composantes s'étendront sur l'ensemble du territoire national tandis que la troisième ne concernera que les départements de la Bouenza, de la Sangha et de la Likouala.

Une première mouture de la note conceptuelle du Projeta été validée par le Comité Technique et transmise au Secrétariat du Fonds d'adaptation. Ce dernier a examiné le document et transmis ses commentaires.

Mesdames et Messieurs

Il s'agira à présent pour les membres du Comité Technique et autres experts invités à cet atelier, d'évaluer ces commentaires et d'y répondre au mieux dans l'intérêt du Pays. Cet exercice nous permettra d'aboutir à la validation du document final du Projet.

Je vous exhorte donc, à travailler dans le sens de l'amélioration du document soumis à votre validation. Je sais compter sur votre connaissance du dossier et votre esprit de responsabilité, afin d'atteindre les résultats attendus.

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUT